

Arpentages.....	\$22,000 00
Dépenses générales pour le Département des Terres.....	49,276 00

\$96,276 00

Timbres et licences.....	4,000 00
Portant le chiffre des dépenses pour l'année fis- cale commençant au 1er juillet courant à....	\$1,099,902 00
Et pour payer des mandats spéciaux destinés à couvrir les dépenses encourues jusqu'à la fin de l'année dernière.....	111,131 19

Jusqu'ici, M. l'Orateur, j'ai exclusivement borné mes observations aux affaires financières de la Province, aux recettes et aux dépenses actuelles et estimées, c'est-à-dire aux recettes pour l'année expirée et aux dépenses pour l'année prochaine. On me permettra d'ajouter quelques remarques sur la position que je crois être la véritable position financière du pays.

Il est bien vrai que les comptes publics ne mentionnent que la manière dont l'argent est reçu et payé par le trésor. Voilà pourquoi on rencontre souvent des gens qui se prévalent de cet état de choses pour déprécier notre position financière, et jugent seulement par les comptes publics. Ils ne veulent pas se donner le trouble de faire un examen sérieux de l'état de nos finances, ou sont incapables de le faire avec connaissance de cause et par là font un tort considérable au pays. Il faut dire, à la vérité, que nul homme, même le plus désireux et le plus capable d'étudier notre position financière, d'examiner l'actif et le passif de la Province, ne peut arriver d'une manière sûre à un résultat positif et certain, vu que cet actif et ce passif ne sont pas encore établis et ne pourront l'être tant que l'arbitrage entre les provinces de Québec et d'Ontario ne sera pas définitivement réglé ; mais, d'un autre côté, on peut arriver à un résultat approximatif qui établisse suffisamment notre position financière pour dire si elle est réellement bonne ou mauvaise ; si nous sommes en mesure de continuer les affaires du pays, de rencontrer les dépenses nécessitées par la législation, le gouvernement civil, l'instruction publique, l'administration de la justice, de secourir les institutions de bienveillance et de charité, d'avancer la colonisation, de contribuer aux améliorations publiques avec notre revenu annuel.

S'il n'est pas démontré que notre position financière